



Fiche Technique

Référence : FAR 1101 AP

Gencod : 3760098251100

Référence coffret vide : FAR 1102 AV

Référence réassort : FAR 1103 AR



Les informations contenues dans cette notice sont l'expression la plus exacte et la plus précise possible de nos connaissances actuelles. Elles ne sont données toutefois qu'à titre indicatif. Ces informations ne sauraient impliquer une garantie de notre part

Photo non contractuelle

Coffret de secours

« Autocar »

En ABS blanc

Avec poignée de transport (jusqu'à épuisement du stock)

Et support mural

Dimensions : 260 mm x 180 mm x 80 mm

Poids : 600 g

- 1 couverture de survie
- 1 masque bouche à bouche
- 1 sachet de 15 pansements assortis :
 - * 10 de 20 mm x 72 mm
 - * 5 de 53 mm x 70 mm
- 2 compresses stériles individuelles de 20 cm x 20 cm
- 1 bande extensible individuelle 3 m x 7 cm
- 1 rouleau de sparadrap sécable de 5 m x 2 cm
- 1 paire de ciseaux de 10 cm à bouts ronds
- 2 paires de gants jetables
- 3 compresses nettoyantes à la chlorhexidine
- 1 livret premiers soins en 10 langues



Directive européenne 95/28/CEE "relative au comportement au feu des matériaux utilisés dans l'aménagement intérieur de certaines catégories de véhicules à moteur".

Sont concernés par cette Directive, les véhicules de type M2, M3 "véhicules affectés aux transports de personnes comportant en outre le siège conducteur, plus de 8 places assises, et ayant un poids égal (M2) ou supérieur (M3) à 5 tonnes".



Arrêté du 03 Août 2007 modifiant l'arrêté du 02 Juillet 1982 relatif aux transports en commun de personnes,

"Contenu minimum de la boîte de secours :

Le contenu minimum exigé de la ou des boîtes de premiers secours dont chaque véhicule de transport en commun de personne est doté, conformément à l'article 65 du présent arrêté est le suivant : "

Avec Farmor, prenez le Reflex

<http://www.reflex-premiers-secours.com> - info@reflex-premiers-secours.com

